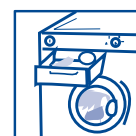


PASTILLE CHLORÉE DÉSINFECTANTE

- **Activités bactéricide, fongicide, sporicide et virucide.**
- **Pastille effervescente : se dissout rapidement et totalement sans laisser des résidus solides.**
- **Les pastilles permettent un dosage précis, un stockage réduit, une utilisation sûre et une distribution efficace.**
- **Nettoie et désinfecte tout type de locaux, poubelles, sols, sanitaires, etc.**
- **Utilisée aussi pour le blanchiment du linge blanc.**
- **Produit utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013.**
- **Facile à utiliser.**

Norme à 20°C		Nombre de pastilles pour 10L d'eau	
BACTERICIDIE	EN 1276	Conditions de propreté, 5min Conditions de saleté, 5min	1 5
	EN 13697	Conditions de propreté, 5min	3
		Conditions de saleté, 5min	9
	FONGICIDIE	EN 1650	Conditions de propreté, 5min
Conditions de saleté, 5min			12
EN 13697		Conditions de propreté, 15min	6
		Conditions de saleté, 15min	9
SPORICIDIE	EN 13704	60 minutes	3
VIRUCIDIE	EN 14476	Conditions de saleté, 15min	17



APPLICATION

Dissoudre le nombre de pastilles adéquat, selon l'effet recherché, dans 10 l d'eau tiède de préférence. Appliquer la solution sur le support à nettoyer ou désinfecter. Rincer obligatoirement à l'eau claire s'il s'agit d'une surface alimentaire. Pour le linge blanc, mettre 1 pastille dans le bac de prélavage de la machine. Chaque pastille libère 1,5 g de chlore actif, soit 150 ppm de chlore dans 10 l d'eau. 2 pastilles donnent une solution à 0,1 degré chlorométrique dans 10 l d'eau.

Désinfection des crudités : Nettoyer les aliments, tremper ceux-ci dans une solution d'eau (1 pastille pour 50 litres d'eau environ) pendant 5mn à 15 °C. Rincer à l'eau claire.

CONDITIONS D'EMPLOI

Stocker à l'abri de l'humidité et des sources de chaleur, dans un local frais et ventilé. Ne pas utiliser sur le linge de couleur. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : pastille ronde et blanche de 3,33 g environ.

pH (solution à 1 %) = 6.

Conditionnement : boîte de 1 kg contenant 300 pastilles.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D1306-0719-2926



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes.

